

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-SALOMÉ**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé tenue le 22 juin 2023, à 17h30, au 141, chemin Viger, Sainte-Marie-Salomé, et y sont présents, formant un quorum sous la présidence de la mairesse **Madame Véronique Venne**.

Sont présents :	Mme Véronique Venne	Mairesse
	Mme Diane Trépanier	Siège # 2
	Mme Véronique St-Pierre	Siège # 4
	M. Marc Foisy	Siège # 6

Sont absents :	Mme Juliette Melançon-Caillé	Siège # 1
	Mme Cindy Morin	Siège # 3
	M. Benoit Tousignant	Siège # 5

Assiste également à la séance, Madame Élisabeth Sourdif, directrice générale et greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse déclare ouverte la séance du conseil à 17 h 40.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R 135-2023-06

Il est proposé par Madame Véronique St-Pierre
Appuyé par Monsieur Marc Foisy
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour reçu avec l'avis de convocation soit adopté :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
Voirie
3. Mandat pour le contrôle qualitatif des matériaux – Projet de remplacement de deux ponceaux - Chemin Montcalm et rue Gaudet
Divers
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION

3. MANDAT POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX – PROJET DE REMPLACEMENT DE DEUX PONCEAUX - CHEMIN MONTCALM ET RUE GAUDET

CONSIDÉRANT QUE les travaux de remplacement de deux ponceaux sur le chemin Montcalm et la rue Gaudet débutent le lundi, 26 juin;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater un laboratoire pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une offre de services professionnels de Solmatech au montant de 12 900,40 \$ plus les taxes applicables pour réaliser le mandat;

EN CONSÉQUENCE,

R 136-2023-06

Il est proposé par Madame Diane Trépanier
Appuyé par Monsieur Marc Foisy
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal octroie le contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de remplacement de deux ponceaux sur le chemin Montcalm et la rue Gaudet à Solmatech au montant de 12 900,40 \$ plus les taxes applicables ;

QUE les travaux seront financés par le surplus libre non-affecté, et serviront à atteindre le seuil d'immobilisation requis pour le programme de subvention TECQ 2019-2023.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse répond aux questions orales de l'assemblée.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

R 137-2023-06

Il est proposé par Monsieur Marc Foisy
Appuyé par Madame Diane Trépanier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit levée à 17 h 42 en présence de 0 personne.

Adoptée à l'unanimité

Le 22 juin 2023

Original signé

VÉRONIQUE VENNE
Mairesse

Original signé

ELISA-ANN SOURDIF
Directrice générale et greffière-
trésorière

Les résolutions numéros 135-2023-06 à 137-2023-06 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une par une au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec, et par le fait même, deviennent exécutoires en date de ce jour.

VÉRONIQUE VENNE
Mairesse